

L'IR

(suite)

Notre article « L'IR, c'est pour demain » (Info-Pilote n° 597) nous a valu,

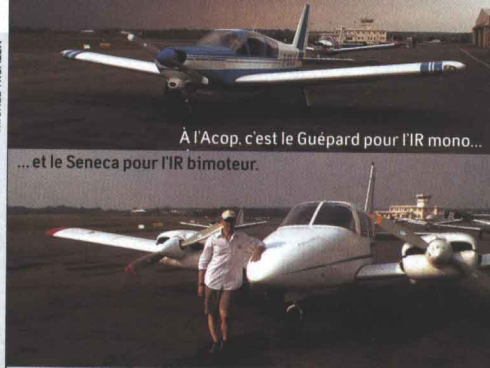
c'était prévisible, une quantité importante de courriers demandant ou indiquant des renseignements complémentaires.

Côté clubs, la préparation à l'examen pratique de l'IR ne se fait qu'en deux endroits (des FTO bien sûr), selon des approches différentes : l'Acop, à Toussus-le-Noble, et l'AC d'Annemasse.

L'ACOP...

L'Acop défend l'idée suivante : au lieu de se plonger dans des mètres cubes de documentation théorique avant de se donner le droit de voler, on peut commencer par le plaisir, autrement dit par la pratique. Ce que rien n'interdit. L'Acop est une école à part entière, qui tente simplement d'éviter au prétendant IR d'être découragé par le monstre du théorique. Deux instructeurs dispensent aux pilotes privés, dans les horaires habituels des pilotes privés (le samedi, le soir, l'heure du déjeuner), des cours de pratique IR. Pas de package, on vole quand on peut et quand on en a envie. Au total, on respecte le nombre d'heures de vol requises pour passer l'examen pratique. Il reste néanmoins obligatoire d'avoir réussi l'examen théo-

MICHEL TROALEN



À l'Acop, c'est le Guépard pour l'IR mono...

... et le Seneca pour l'IR bimoteur.



rique pour se présenter à l'épreuve pratique. Pour la formation théorique, le club envoie ses élèves pilotes privés à l'AJM, à La Ferté-Gaucher.

Le vol IFR correspond à environ 500 heures par an, sur les 1 700 heures effectuées à l'Acop. Il se pratique sur monomoteur (Guépard, Cessna 172) ou sur bimoteur (PA34 Seneca).

Tél. : 01 39 56 80 26 • www.acop.net

Responsable pédagogique : Michel Troalen.

L'AC D'ANNEMASSE...

Annemasse est l'autre club où l'on pratique l'IFR. Ici, les pilotes ne commencent la pratique que s'ils sont nantis du théorique IR. Ils effectuent alors les 45 heures de vol réglementaires pour passer l'examen. Deux instructeurs sont à leur disposition. Les avions sont des PA28. Cette formation représente environ 300 des 7 000 heures de vol annuelles du club. Un club très dynamique, où l'on pratique le vol montagne et le vol de nuit. Le jour où nous avons eu le club au téléphone, la matinée avait été gâchée par le brouillard mais ils comptaient bien se rattraper le soir même. C'est cette réactivité qui satisfait ses 400 membres. Remarque : Genève est à côté, c'est facile de trouver plein de membres... Nenni. Seuls 20 % des adhérents viennent d'Helvétie ou d'autres villes de la région.

Tél. : 04 50 37 12 75.

Responsable pédagogique : François Gonnet

...ET LES AUTRES

Par ailleurs, la DGAC nous a fait parvenir la liste exhaustive des organismes (FTO) proposant des formations IR, théoriques et pratiques. Nous en avons extrait les adresses qui intéressent les pilotes privés (pour les autres organismes, on se reportera au site de la DGAC, www.dgac.fr, choix « Espace professionnel », puis « Écoles et formations »).

POUR LA PRATIQUE,

outre les deux clubs sus-cités, quelques écoles privées proposent leurs services :

Aéro Pyrénées à Perpignan (04 68 61 06 19), **Airlec Formation à Bordeaux** (05 56 34 02 14), **Airways Formation à Agen-La Garenne** (05 53 68 18 18), **Airways Formation Nîmes Sud-Est** (04 66 70 93 00), **Aunis Air Europe à La Rochelle** (05 46 42 22 08), **Cannes Aviation** (04 93 48 30 26), **Cap Air Formation au Mans** (02 43 72 01 02), **l'Epag à Merville** (03 28 42 94 44), **Envol 2001 à La Teste** (05 56 54 75 42), **l'Esma à Montpellier** (04 67 13 75 00), **Est Aéro Formation à Tomblaine** (03 83 33 23 23), **JAR Venture à Toussus-le-Noble** (01 39 56 05 82), **Méditerranée Air Training à Montpellier** (04 67 64 35 41), **Trimaille Aéro Formation à Toussus-le-Noble** (01 39 56 98 48).

POUR LE THÉORIQUE,

le choix est beaucoup plus limité : **AJM à La Ferté-Gaucher** (01 64 03 76 52), **Creufop-École Plein Ciel à Perpignan** (04 68 08 18 28), **l'Institut aéronautique Jean-Mermoz à Rungis** (01 46 86 81 00), **Mikuczanis Formation aéronautique à Bron** (04 72 37 59 60). ●